

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 15 Avril 2009

Les documents préparatoires à l'assemblée générale du 15 avril 2009 peuvent être :

1. soit adressés aux actionnaires sur leur demande auprès de la Société Générale, Service des Assemblées, 32 rue du Champ de Tir, BP 81.236, (44312) Nantes cedex 3, à compter de la convocation de l'assemblée et jusqu'au cinquième jour avant la réunion.
2. soit consultés au siège social par les actionnaires à partir de la convocation de l'assemblée et au moins pendant le délai de 15 jours précédant cette assemblée.